

Réponse aux questions portant sur le texte de Victor Hugo, Le Dernier jour d'un condamné, 1832.

### 3. Grammaire

Le lecteur peut être sensible à la place de l'interrogation dans le texte. Les questions permettent à Hugo :

- d'interroger la partie adverse : « À quoi bon la mort ? » (l. 7) ;
- de faire entendre les arguments de la partie adverse : « vous objectez qu'on peut s'échapper d'une prison ? » (l. 7-8) ;
- de répondre aux objectifs de la partie adverse sur le mode de la question rhétorique : « Si vous ne croyez pas à la solidité des barreaux de fer, comment osez-vous avoir des ménageries ? » (l. 8-9) et donc de les tourner en ridicule.

La voix des adversaires, vers la fin du texte, s'exprime aussi à la modalité exclamative, comme si ceux-ci s'énermaient de l'argumentation de Hugo : « Il faut faire des exemples ! » jusqu'à « imiter ! » (l. 17-20).

4. Les arguments de la thèse adverse sont exprimés selon des modalités diverses, tant et si bien que le texte semble vraiment polyphonique (qui a plusieurs voix). On retrouve la voix des partisans de la peine de mort pratiquement citée :

- « - parce qu'il importe de retrancher de la communauté sociale un membre qui lui a déjà nui et qui pourrait lui nuire encore » (l. 5-6) ;
- « il faut que la société se venge, que la société punisse » (l. 10-11) ;
- « il faut faire des exemples ! il faut épouvanter par le spectacle du sort réservé aux criminels ceux qui seraient tentés de les imiter ! » (l. 17-18)

Au premier argument, Hugo répond par la prison à perpétuité ; au deuxième argument, il avance l'idée que la punition relève de Dieu et la vengeance de l'individu ; quant à l'argument de l'exemple, force est de constater que le spectacle de la mort n'a jamais empêché le crime.

### 5. SYNTHÈSE

L'efficacité de cette préface réside dans sa construction : Hugo reprend les arguments de ses adversaires, les cite et, sur un ton polémique, y répond point par point dans un discours efficace et convaincant, et ce d'autant plus qu'il propose des alternatives comme « la prison perpétuelle » (l. 7).